

La signification des notes de l'examen psychométrique

Informations générales

Dans ce bulletin figurent les notes que vous avez obtenues à l'examen psychométrique. Vous y trouverez les notes dans les trois domaines de l'examen : réflexion verbale, réflexion quantitative et anglais. Vous recevrez également un compte rendu des notes globales.

La version spécifique dans laquelle vous avez passé l'examen ou la date de l'épreuve n'ont aucune influence sur vos notes. Les notes de l'examen psychométrique sont reportées sur une échelle uniforme pour l'ensemble des candidats qui s'y présentent.

Calcul des notes de l'examen

Le calcul de vos notes s'effectue en plusieurs étapes :

- Note brute pour le devoir de rédaction** – La note est constituée par la somme des évaluations des deux correcteurs dans les deux dimensions.
- Calcul des notes brutes des chapitres à choix multiple** – Chaque réponse correcte vaut un point au candidat. Le total des réponses correctes dans chaque domaine en constitue la note brute.
- Calcul des notes brutes dans les trois domaines de l'examen** – Pour permettre la comparaison des résultats de candidats ayant passé l'examen dans des versions et des langues différentes et lors de sessions différentes, la note brute du devoir de rédaction et les notes brutes des chapitres à choix multiple de chaque domaine sont converties sur une échelle uniforme. La note en réflexion verbale comprend la note du devoir de rédaction, qui a un coefficient de 25 %.
L'échelle des notes dans chacun des trois domaines va de 50 à 150.
- Calcul des notes globales** – Ces notes sont calculées à partir des notes obtenues dans les trois domaines composant l'examen, selon divers coefficients de pondération.
L'échelle des notes globales va de 200 à 800.

Répartition des notes de l'examen

Les informations fournies par les deux tableaux ci-dessous vous permettront de comparer vos notes à celles de l'ensemble des candidats ayant passé l'examen psychométrique ces dernières années.

Les tableaux présentent la répartition du pourcentage de candidats sur 17 intervalles de notes pour chacun des trois domaines de l'examen et pour les notes globales. Chaque intervalle de notes présente le pourcentage de candidats dont la note se situe en-dessous de l'intervalle, dans l'intervalle et au-dessus de l'intervalle.

Par exemple : un candidat ayant obtenu la note 112 dans un domaine se situe dans l'intervalle des notes 110 - 114. 56% des candidats ont obtenu une note en-dessous de cet intervalle, 8% ont obtenu une note dans cet intervalle et 36% ont obtenu une note au-dessus de cet intervalle ; une note globale de 538 se situe dans l'intervalle des notes 525 - 549. 47% des candidats ont obtenu une note en-dessous de cet intervalle, 7% ont obtenu une note dans cet intervalle et 46% ont obtenu une note au-dessus de cet intervalle.

La répartition en intervalles sert uniquement à illustrer la signification des notes mais elle ne reflète aucunement la politique d'admission d'un quelconque établissement.

Pourcentage de candidats dans les intervalles de notes pour chacun des trois domaines de l'examen			
pourcentage de candidats dont la note se situe :			
intervalle de notes	en-dessous de l'intervalle	dans l'intervalle	au-dessus de l'intervalle
50 - 69	0	4	96
70 - 74	4	4	92
75 - 79	8	5	87
80 - 84	13	6	81
85 - 89	19	7	74
90 - 94	26	7	67
95 - 99	33	7	60
100 - 104	40	8	52
105 - 109	48	8	44
110 - 114	56	8	36
115 - 119	64	8	28
120 - 124	72	8	20
125 - 129	80	7	13
130 - 134	87	6	7
135 - 139	93	4	3
140 - 144	97	2	1
145 - 150	99	1	0

Pourcentage de candidats dans les intervalles de notes pour les notes globales			
pourcentage de candidats dont la note se situe :			
intervalle de notes	en-dessous de l'intervalle	dans l'intervalle	au-dessus de l'intervalle
200 - 349	0	6	94
350 - 374	6	4	90
375 - 399	10	5	85
400 - 424	15	5	80
425 - 449	20	6	74
450 - 474	26	7	67
475 - 499	33	7	60
500 - 524	40	7	53
525 - 549	47	7	46
550 - 574	54	7	39
575 - 599	61	7	32
600 - 624	68	8	24
625 - 649	76	7	17
650 - 674	83	6	11
675 - 699	89	5	6
700 - 724	94	3	3
725 - 800	97	3	0

Comment les établissements d'enseignement supérieur utilisent les notes de l'examen

Les notes de l'examen servent à évaluer les chances de réussite dans les études universitaires. Cela ne signifie pas que seul le candidat ayant obtenu des notes élevées à l'examen mènera ses études à bien. Toutefois, plus le score obtenu à l'examen psychométrique est élevé, plus les chances de réussite dans les études universitaires sont grandes.

Etant donné que les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas en mesure d'admettre tous ceux qui se présentent, ils préféreront recevoir les candidats dont les chances de réussite sont les plus élevées. Afin de classer les candidats, les établissements se servent des notes du baccalauréat ("bagrouit"), des notes de l'examen psychométrique et parfois de données supplémentaires, comme d'autres examens ou un entretien personnel. Chaque établissement fait un usage différent de l'ensemble de ces données et les combine à sa façon. Dans la plupart des facultés universitaires et dans la plupart des autres institutions, une note finale appelée "note générale d'admission" ou "note d'adéquation" ou encore "note de synthèse" est calculée pour chaque candidat. Elle est composée des notes du baccalauréat et/ou des notes de l'examen psychométrique et de données supplémentaires. L'établissement procède alors au classement, pour chaque faculté, de l'ensemble des candidats qui s'y sont inscrits : du candidat à la note d'admission la plus élevée au candidat à la note d'admission la plus faible. Déterminé à partir de ce classement, le seuil d'admission sera situé sur le point de l'échelle des notes d'admission séparant les candidats admis (dont la note est supérieure au seuil) des candidats refusés (dont la note est inférieure au seuil). La détermination précise de ce seuil d'admission est fonction, le plus souvent, du nombre de places disponibles et des notes des candidats. Plus le nombre de places est limité ou plus les notes des candidats sont élevées, plus le seuil d'admission sera élevé.

La description du processus d'admission des candidats permet de mieux comprendre comment il se fait qu'un candidat puisse être admis dans un établissement ou dans une faculté et être refusé dans un autre. En effet, tel établissement accorde un poids différent aux notes psychométriques et aux notes du baccalauréat que tel autre ; le rapport entre le nombre de candidats et le nombre de places disponibles varie d'un établissement à l'autre, ainsi que les notes des candidats. Il en est de même dans les diverses facultés d'un même établissement. Par conséquent, si vous avez été refusé dans la faculté où vous vouliez étudier, vous pouvez tenter votre chance dans une autre faculté ou dans un autre établissement, ou encore vous représenter pour une autre rentrée universitaire.

Ci-dessous figure une liste des centres d'orientation universitaires destinés aux candidats ; ils pourront s'y informer de leurs chances d'admission aux facultés des établissements d'enseignement supérieur.

L'utilisation de la note d'anglais

Dans certains établissements, cette note est utilisée pour l'admission du candidat, pour déterminer s'il devra suivre des cours d'anglais et, le cas échéant, de quel niveau. Chaque établissement applique ses propres critères pour évaluer le niveau d'anglais.

Le Technion - Institut technologique d'Israël, Haïfa

Site du Technion : www.technion.ac.il
 Centre d'inscription et d'admission au B.A. et orientation pour les titulaires d'un baccalauréat étranger et les candidats ayant déjà effectué des études supérieures :
 e-mail : rishum@technion.ac.il
 Téléphone 077-8875555, 04-8295555. Fax 04-8295830
 Réception : dim. à jeudi 9h - 14h, pavillon Ulman, 4^e étage
 Bureau d'orientation : conseil personnalisé gratuit (chances d'admission, programme d'études, bourses, etc.)
 Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous à l'avance. Il est recommandé d'apporter votre diplôme de baccalauréat.
 Tél. 04-8293092

L'Université hébraïque, Jérusalem

Centre d'information et d'inscription, pavillon Goldschmidt, campus du mont Scopus.
 Réception : dim., lundi, mercr., jeudi 11h - 13h, mardi 14h - 16h.
 Centre d'orientation : chances d'admission et assistance dans le choix des études, par rendez-vous à l'avance à l'adresse
pniyot.huji.ac.il/advisor
 Centre d'appel téléphonique : dim. à jeudi 8h30 - 16h30,
 tél. 02-5882882/8

Université de Tel-Aviv

Information concernant l'inscription et l'admission : Bureau des inscriptions, dim., lundi, mercr., jeudi 9h - 12h, mardi 9h - 15h.
 Conseil personnalisé concernant les chances d'admission et les possibilités de les améliorer : Unité de classification et de recherche, Centre d'inscription et administration, pavillon Gross (bibliothèque Wiener)
 Il faut prendre rendez-vous à l'avance, dim. à jeudi 9h30 - 12h,
 au tél. 03-6408686 ou 03-6408290.

Université Bar-Ilan, Ramat Gan

Informations concernant l'inscription et l'admission : Bureau des inscriptions, pavillon Hamigdal (307), rez-de-chaussée.
 Réception : dim. et mardi 11h30-14h, lundi et jeudi 8h30 - 10h30,
 tél. 03-5317000/9392, fax 03-7384007
 e-mail : bakabala.office@mail.biu.ac.il
 Informations concernant les chances d'admission et l'inscription en ligne sur le site de l'université : www.biu.ac.il

Université de Haïfa

Centre d'informations : départements d'étude, matières, programmes spéciaux, conditions et chances d'admission, dates d'inscription, conseil personnalisé (gratuit), bourses d'études, dortoirs.
 Pavillon principal, 2^e étage, bureau 3, réception dim. à jeudi de 9h30 à 15h (rendez-vous préalable non nécessaire),
 tél. : 04-8249688, 04-8249689, 1-800-300-032.
 Site de l'université : www.haifa.ac.il - informations, chances d'admission, inscription à l'université et informations individuelles aux inscrits.
 Conseil d'orientation professionnelle et universitaire : ce service offre une assistance personnalisée dans le choix des études et le plan de carrière. Pavillon Multifonction, bureau 160d, dim. à jeudi de 9h à 14h. Tél. : 04-8249508.

Université Ben-Gourion du Néguev, Béer-Sheva

Répondeur automatique du Centre d'information :
 dim. à jeudi 8h30 - 17h
 tél. 08-6461600
 Réception au Centre d'inscription : dim. à jeudi 10h - 13h
 (il n'y a pas de réception en veille de fête)